

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

L'an deux mille vingt, le 5 mars à 17h30 heures,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle commune de la cité administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

| | |
|-------------------------------|--------------------|
| Nombre de membres : 34 | |
| Nombre de votants | |
| Présents | Procuration |
| 30 | 2 |

| |
|-------------------------------|
| Date de la convocation |
| 27 février 2020 |

| |
|--|
| Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le <i>10/03/2020</i> |
|--|

| |
|--|
| et publication le <i>10/03/2020</i> |
|--|

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Jean-Louis Mobuchon – Fabienne Perrot – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves le Guyader – Martine Connan – Mathieu Geffroy – Lionel Gainon – Pascal Not – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Yvon Guillosoou – Le Croisier Joël – Eric Bréhin

Monsieur Jean-Paul le Boëdec donne procuration à Madame Nolwenn Burlot
Monsieur Georges Galardon donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe

**Attribution de subvention en faveur de l'association La Ferme de Trémargat
pour le développement d'activités extrascolaires
dédiées aux enfants et jeunes du Kreiz Breizh**

Le Président rappelle que la Ferme Pédagogique de Trémargat est une structure associative d'accueil et d'animation du territoire, ayant pour mission l'éducation à l'environnement et à l'alimentation auprès des scolaires, centres de vacances et de loisirs mais aussi centres sociaux et associations d'enfants handicapés...

Dotée d'un gîte de groupe de 37 lits et d'un site labellisé « Camp Marabout » d'une capacité de 20 couchages sous tentes et tipi, cette structure, détenant l'agrément « Jeunesse Education Populaire », réalise chaque année près de 4000 journées d'activités, principalement :

- par le biais des centres de vacances (45% dont 15% via des centres vacances adaptées)
- auprès des scolaires (30%),
- mais aussi des centres sociaux, centres de formation, groupes cavaliers et autres groupes (+ 20 %)

Le public en provenance du territoire de la CCKB représente environ 25 % de la fréquentation du site. Dans le but d'ouvrir et de rendre davantage accessible la ferme pédagogique au public jeune de la CCKB, l'association envisage de développer l'accueil à la journée sur des temps extrascolaires en direction notamment des ALSH du territoire (ex : les Mercredis d'automne à la Ferme, séjour à la ferme pendant les vacances). L'association a aussi lancé depuis 2 ans les camps dédiés aux adolescents sur les temps extrascolaires (ex : Wood Trip in Kreiz Breizh....) et souhaite renforcer cette action.

Enfin, l'association contribue également à la formation des jeunes sur le territoire tout au long de l'année (sessions BAFA organisées au sein de la structure ou encore accueil de stagiaires dans le cadre de leur cursus scolaire ou professionnel...)

Par ailleurs, l'association s'affaire à développer son partenariat avec les acteurs locaux (par ex, avec Cicindele ou encore l'APAPP : transfert de groupes entre les structures, projet de chemin de géocaching entre la Ferme pédagogique et la Base nautique). Parallèlement, l'association,

qui utilise son bâtiment d'accueil uniquement pour ses activités de mars à novembre, envisage également d'optimiser son utilisation dans le cadre d'une mise en réseaux des acteurs locaux.

Aujourd'hui, l'association « La Ferme de Trémargat » sollicite la CCKB pour soutenir ses activités et ses perspectives d'actions en direction du public jeune de la CCKB.

Considérant que cet équipement contribue à l'attractivité du territoire,

Considérant qu'il participe aux offres en matière d'enfance et jeunesse sur le territoire,

Considérant que son ancrage sur le Kreiz Breizh et son maillage avec le public local sont à développer,

Considérant que les objectifs de l'association rencontrent ceux définis dans le cadre de la Convention Territoriale Globale entre la CAF et la CCKB, à savoir le développement des offres d'activités extrascolaires en direction de la jeunesse du Kreiz Breizh,

Le président propose d'encourager et de valoriser les heures d'accueil et d'hébergement des jeunes issus du Kreiz Breizh au sein de la Ferme pédagogique de Trémargat.

Il est proposé d'appliquer, au titre de la compétence Enfance/Jeunesse, les mêmes modalités de financement conclues avec l'association OSL de Maël-Carhaix pour leur accueil collectif de mineurs. Il s'agit de valoriser les heures d'accueil sur la base du prix de revient moyen connu dans nos deux centres de loisirs (à Glomel et à St-Nicolas du Pélem), à savoir une moyenne de 4 €/heure/enfant.

Le bilan de fréquentation 2019 du public jeune issu de la CCKB au sein de la Ferme pédagogique se chiffre à 2 568 heures d'accueil et d'hébergement (enfants et adolescents tous confondus) hors temps scolaire. Le président propose ainsi de verser une subvention de 10 272 € à l'association dans le but de développer et structurer des offres de loisirs pour les jeunes issus du Kreiz Breizh.

Avec un budget global prévisionnel de 149 200 € pour 2020, cette aide représenterait une contribution communautaire à hauteur de 6,88 %.

Après en avoir délibéré

Le Conseil Communautaire,

Décide, à l'unanimité des votants

d'octroyer une subvention de 10 272 € à l'association « La Ferme de Trémargat » dans le but de développer et structurer des offres d'activités extrascolaires pour les jeunes issus du Kreiz Breizh.

Le Président,
Jean-Yves Philippe

